



RAPPORT  
ANNUEL  
D'ACTIVITÉS  
2017





# SOMMAIRE

<b>1</b>	HISTORIQUE ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	4
	1. Le Groupe Société Générale.....	5
	2. Société Générale, Banque universelle en Afrique.....	7
	3. Société Générale Bénin.....	8
<b>2</b>	GOUVERNANCE.....	10
	1. Comité de Direction.....	11
	2. Structure du capital social.....	11
	3. Conseil d'administration .....	12
<b>3</b>	RÉSULTATS ET PERFORMANCE.....	13
	1. Chiffres clés.....	14
	2. Rapport Général des Commissaires aux Comptes.....	14
	3. Etats financiers.....	20
<b>4</b>	RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE.....	25
<b>5</b>	CONTACTS ET RÉSEAU D'AGENCES DE LA BANQUE.....	27

# 1

## HISTORIQUE ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

1. Le Groupe Société Générale.....	<b>5</b>
a. Présentation du groupe.....	5
b. Un modèle robuste de banque universelle.....	6
2. Société Générale en Afrique.....	<b>7</b>
3. Société Générale Bénin.....	<b>8</b>
a. Présentation de Société Générale Bénin.....	8
b. Faits marquants.....	9

# 1. LE GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

## a. PRÉSENTATION DU GROUPE

### NOTRE AMBITION

Etre la banque relationnelle de référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes.

**31 MILLIONS** DE CLIENTS  
PARTICULIERS, DE GRANDES ENTREPRISES  
ET D'INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

**+ de 147 000** COLLABORATEURS  
PRÉSENTS DANS 67 PAYS

PRODUIT NET BANCAIRE  
**24 milliards €**

RÉSULTAT NET PART GROUPE  
**2,8 milliards €**

**NOS  
VALEURS**

ESPRIT D'ÉQUIPE  
INNOVATION  
RESPONSABILITÉ  
ENGAGEMENT

Société Générale est l'un des tous premiers groupes européens de services financiers, fondé en 1864 par un groupe d'industriels et de financiers portés par des idéaux de progrès.

S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable, afin de mettre sa performance au service du financement de l'économie et des projets de ses clients.

Avec un ancrage solide en Europe et une présence dans les géographies à fort potentiel, les 147 000 collaborateurs du Groupe, présents dans 67 pays, accompagnent au quotidien 31 millions de clients particuliers, grandes entreprises, investisseurs institutionnels, dans le monde entier, en offrant une large palette de conseils et de solutions financières sur mesure qui s'appuie sur 3 pôles métiers complémentaires :

- La Banque de détail en France avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord, et Boursorama qui proposent des gammes complètes de services financiers avec une offre multicanal à la pointe de l'innovation digitale ;
- La Banque de détail à l'International, l'Assurance, et les Services financiers aux entreprises, avec des réseaux présents dans les zones géographiques en développement et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés ;
- La Banque de Financement et d'Investissement, Banque Privée, Gestion d'Actifs et Métier Titres, avec leurs expertises reconnues, leurs positions internationales clés et des solutions intégrées.

La notation long terme de Société Générale est A (FitchRatings, Standard and Poor's), A (High) (DBRS) et A2 (Moody's).

Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : DJSI (World et Europe), FSTE4Good (Global et Europe), Euronext Vigeo (Europe, Eurozone et France), ESI Excellence (Europe) d'Ethibel et 4 des indices STOXX ESG Leaders.

# 1 | HISTORIQUE ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

## b. UN MODÈLE ROBUSTE DE BANQUE UNIVERSELLE

**BANQUE DE DÉTAIL EN FRANCE**  
3 marques complémentaires à l'avant-garde de la transformation numérique

**38 000** collaborateurs  
et 3 085 agences à fin 2017

**12 millions** de clients  
dont 810 000 clients professionnels, entreprises et associations

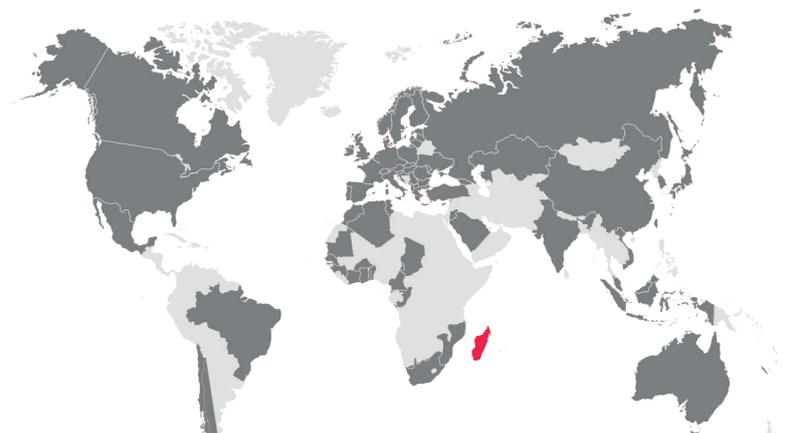
**191 milliards €** d'encours de crédit

**BANQUE DE DÉTAIL ET SERVICES FINANCIERS INTERNATIONAUX**  
Des métiers leaders aux compétences reconnues

**73 000** collaborateurs  
présents dans 52 pays

**32 millions** de clients  
particuliers, professionnels et entreprises  
dont 1,2 million d'entreprises et 13,4 millions d'assurés

**115 milliards €** d'encours de crédit



**BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS**

**18 000** collaborateurs  
répartis sur 28 pays

Plus de **5 500** clients

**135 milliards €** d'encours de crédit

**Notations :**  
A Fitch Rating  
A Standard & Poor's  
A2 Moody's

## 2. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, BANQUE UNIVERSELLE EN AFRIQUE

UNE PRÉSENCE  
HISTORIQUE  
ET SIGNIFICATIVE

3,7 millions de clients

11 500 collaborateurs

1 000 agences

1<sup>ère</sup> banque au Cameroun

1<sup>ère</sup> banque en Côte d'Ivoire et de la zone UEMOA

1<sup>ère</sup> banque en Guinée

1<sup>ère</sup> banque au Sénégal en matière de financement

1<sup>ère</sup> banque à capitaux privés en Algérie

1<sup>ère</sup> banque au Sénégal

3<sup>ème</sup> banque au Bénin

4<sup>ème</sup> banque à capitaux privés au Maroc

ALGÉRIE  
BÉNIN  
BURKINA FASO  
CAMEROUN  
CONGO  
CÔTE D'IVOIRE  
GHANA  
GUINÉE  
GUINÉE EQUATORIALE  
MADAGASCAR  
MAROC  
MAURITANIE  
MOZAMBIQUE  
SÉNÉGAL  
TCHAD  
TOGO  
TUNISIE

L'Afrique est un continent à fort potentiel avec une croissance élevée.

Cette région a de fortes potentialités à moyen terme et le Groupe Société Générale souhaite y poursuivre son soutien aux économies locales et aux investisseurs qui souhaitent s'y développer.

Pour accompagner sa clientèle dans son développement à l'international, Société Générale mobilise des spécialistes dédiés dont la mission est de lui faire bénéficier de l'expérience et de tous les services d'un groupe international.

Elle apporte également son savoir-faire et sa connaissance du tissu industriel et commercial local, du contexte réglementaire et fiscal, des procédures et des démarches à entreprendre.



## 3. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE BÉNIN

---

### a. PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE BÉNIN

Ouverte au public en février 2003, Société Générale Bénin, 1<sup>ère</sup> banque internationale, jouit de quinze années d'expériences de proximité et de service à l'économie locale.

Filiale du groupe Société Générale, la banque occupe au 31 décembre 2017 la 3<sup>ème</sup> place sur 15 banques installées au Bénin.

Société Générale Bénin est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 42 milliards de francs CFA au 31 décembre 2017.

Ayant toujours développé un partenariat étroit avec ses clients à travers ses équipes, Société Générale Bénin axe son évolution en priorité sur **la qualité de la relation client, l'esprit d'équipe et le professionnalisme.**

2<sup>ème</sup> banque du pays pour la clientèle des Entreprises, Société Générale Bénin poursuit son développement pour la clientèle des Particuliers (3<sup>ème</sup> banque du pays en part de marché des crédits aux particuliers) et aspire à renforcer son positionnement sur le segment des Professionnels.

Elle compte axer sa stratégie de conquête de clients particuliers sur une plus grande proximité et une offre de produits et services élargie.

L'activité commerciale de Société Générale Bénin est organisée en Directions :

- Clientèle des Particuliers et Professionnels
- Clientèle Entreprises.

La succursale Société Générale Togo a été créée en juin 2015 avec la vocation de servir dans un premier temps, la clientèle des entreprises et des institutions financières.



# 1 | HISTORIQUE ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

## b. FAITS MARQUANTS 2017

### Lancement du Pack PRO

Société Générale Bénin, pour renforcer sa stratégie de conquête et de fidélisation de la clientèle des professionnels, a lancé une nouvelle offre packagée.

Ce Pack présente l'avantage d'offrir au client plusieurs services à un tarif unique.

Avec le Pack PRO, le client a la possibilité de choisir entre une carte VISA Business ou une carte VISA Classic et de pouvoir ouvrir un compte PRO Investissement.

Cette nouvelle offre a suscité un vif intérêt auprès de ce segment de clientèle puisque près de 450 Packs ont été déjà commercialisés; c'est le signe que la banque place la satisfaction de la clientèle au coeur de sa stratégie.

**AVEC LE PACK PRO,**  
tous vos besoins bancaires  
en un seul produit



UN SEUL CONTRAT, UN SEUL PRIX  
ET LA RÉUSSITE DE VOS AFFAIRES  
COMpte COURANT | CARTE VISA | MESSALIA | SOGEBENIN  
ASSURANCE QUIETIS\* | COMpte PRO INVESTISSEMENT\*\*

### Ouverture de l'Agence CADJEHOUN



Soucieuse d'offrir à sa clientèle bonne gamme et patrimoniale un service de qualité dans un cadre approprié, cette agence premium a été créée pour permettre à nos clients privilégiés d'effectuer leurs opérations dans un cadre répondant à leur besoin de différenciation. L'ouverture de cet espace premium s'accompagnera du lancement prochain d'offres dédiées à la clientèle VIP.

### Ouverture de l'Agence NATITINGOU

Le maillage réseau de Société Générale Bénin s'étend avec l'ouverture tant attendue au public d'une nouvelle agence dans le département de l'Atacora.

Une équipe dynamique et professionnelle est disponible pour offrir aux populations et à la clientèle de Natitingou et des villes environnantes un service bancaire de qualité.



### Enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction réalisée sur la clientèle Entreprises, place Société Générale Bénin leader sur le marché béninois en terme de «Net Promoter Score».

Les résultats de cette enquête montre que nos clients sont disposés à nous recommander.

# 2

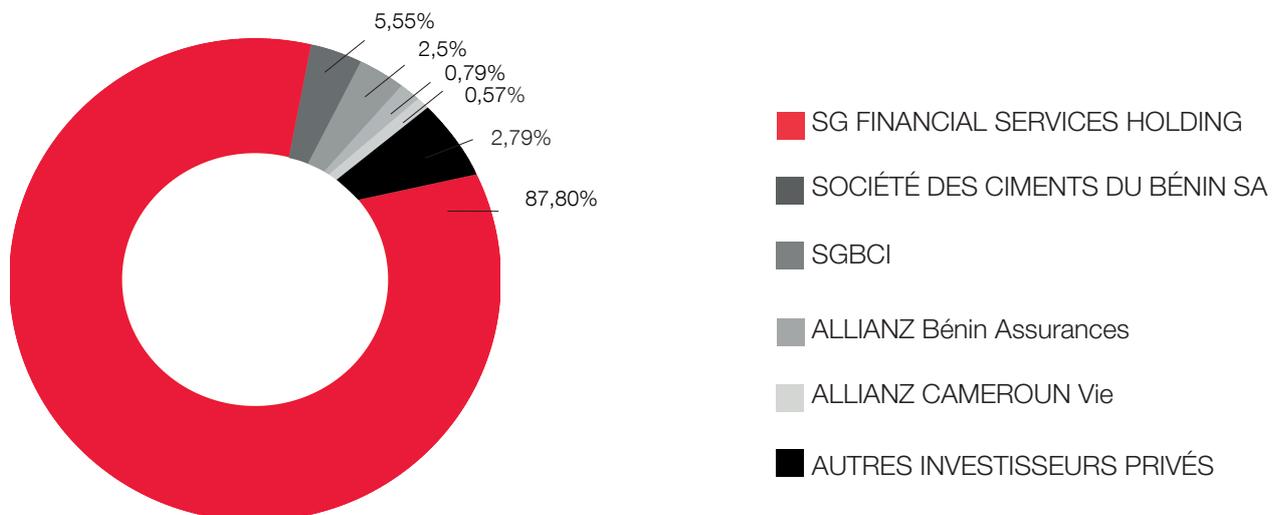
## GOUVERNANCE

1. Comité de direction.....	<b>11</b>
2. Structure du capital social.....	<b>11</b>
3. Conseil d'administration.....	<b>12</b>

# 1. COMITÉ DE DIRECTION

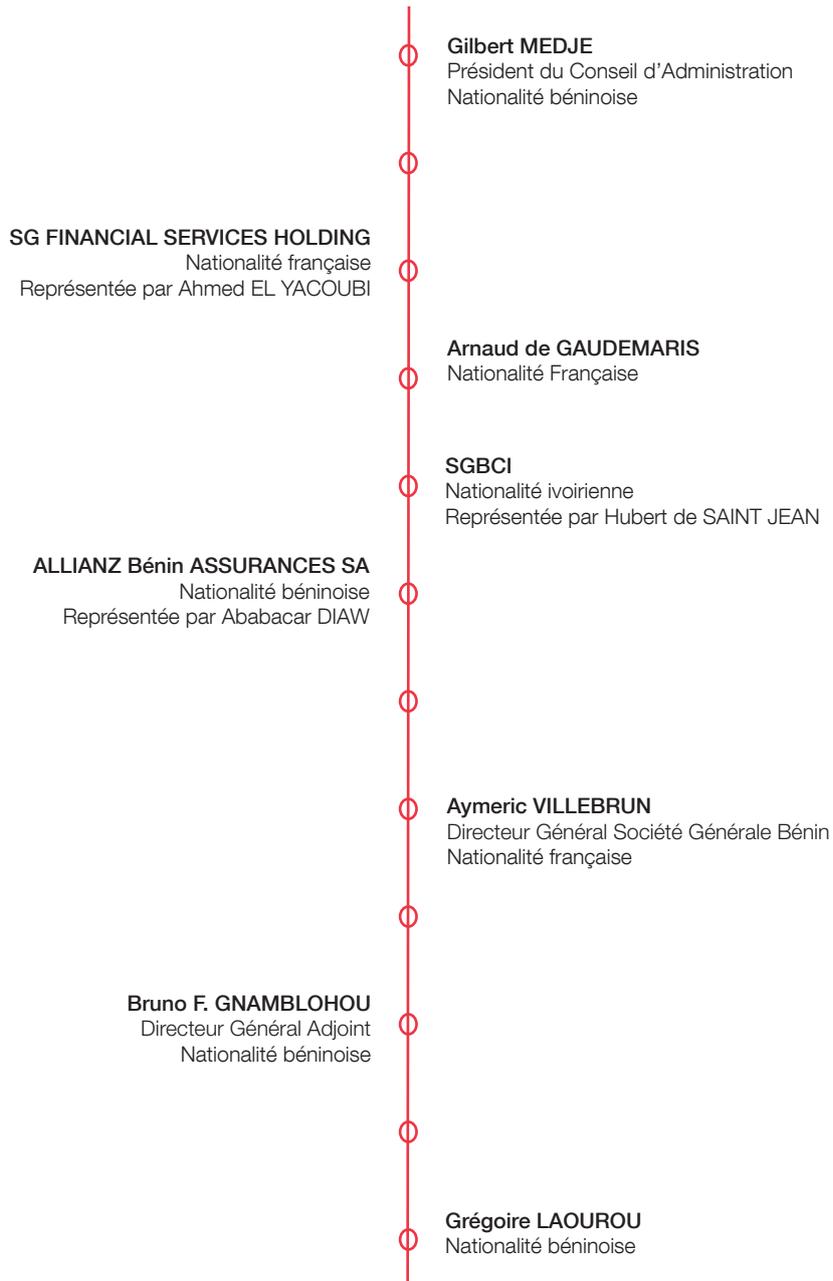
MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION AU 31-12-2017		
Identité	Fonction	Nationalité
Aymeric VILLEBRUN	Directeur Général Société Générale Bénin	Française
Bruno F. GNAMBLOHOU	Directeur Général Adjoint	Béninoise
Raïssa Fleur MOLINGOU	Directeur des Risques	Française
Kossi WOWUI	Directeur Financier	Togolaise
Yoan PHILLIPS	Directeur de la Conformité	Française
Axelle BAHINI	Directeur des Ressources Humaines	Béninoise
Moyeme BANIAB	Directeur Société Générale Togo	Togolaise

# 2. STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL



# 3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Au 31 décembre 2017)



# 3

## RÉSULTATS ET PERFORMANCE

1. Chiffres clés.....	<b>14</b>
a. Résultat net.....	14
b. Chiffres clés au 31 décembre 2017.....	14
2. Rapport des commissaires aux comptes.....	<b>14</b>
a. Rapport Général.....	14
3. Etats financiers.....	<b>20</b>
a. Bilan.....	20
b. Hors-Bilan.....	22
c. Compte de résultat.....	23

# 1. CHIFFRES CLÉS

## a. RÉSULTAT NET

ACTIF	2017	2016	Variation
Marge d'intermédiation	11 477	11 716	-2%
Commissions de service	4 281	3 729	15%
Résultat net sur opérations financières	452	367	23%
Autres produits nets d'exploitation	409	394	4%
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>16 618</b>	16 206	3%
<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>	<b>-13 055</b>	- 11 894	9,8%
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 564</b>	4 312	-17%
<b>COUT NET DU RISQUE</b>	<b>-6 901</b>	- 13 206	-48%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-3 337</b>	- 8 893	-62%
Résultat avant impôt	-3 338	-10 730	-69%
Impôts sur les bénéfices	- 553	-177	216%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>- 3 891</b>	<b>-10 906</b>	<b>-64%</b>

## b. CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

ACTIVITÉS (EN MILLIONS DE FCFA)	2017	2016	Variation
Total Bilan	331 062	331 610	-0,2%
Dépôt clientèle	183 936	210 467	-12,6%
Crédits Clientèle	218 402	231 577	-5,7%
Fonds Propres Effectifs	29 115	24 012	21,3%
Ratio de solvabilité	17,89%	14,39%	

# 2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## a. RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur :

- l'audit des comptes annuels de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE BÉNIN SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

### 3 | RÉSULTATS ET PERFORMANCE

#### 1. Audit des comptes annuels

##### Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SOCIETE GENERALE BENIN SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2017 avec des capitaux propres positifs de F CFA 25 704 millions, le hors bilan, le compte de résultat faisant ressortir une perte de F CFA 3 891 millions, ainsi que les notes annexes comprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives relatives au bilan et au compte de résultat.

**À notre avis, les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables éditées par le plan comptable bancaire (PCB) de l'UMOA.**

##### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des Experts-Comptables et Comptables Agréés du Bénin et des règles d'indépendance qui encadrent le Commissariat aux comptes. Nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### Autre point

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous vous prions de noter l'entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2018, des réformes de la BCEAO portant sur le Plan Comptable Bancaire et les accords Bâle II et III.

La mise en application de ce nouveau référentiel nécessitera une conversion du système comptable actuel, ainsi que la préparation des comptes comparatifs au 31 décembre 2017 (comptes pro-forma), selon les dispositions du nouveau référentiel, pour le bilan d'ouverture des comptes annuels de l'exercice 2018. Ces comptes pro-forma, pourraient être différents de ceux soumis à votre approbation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Selon la Direction Générale, la migration du système d'information et comptable de la banque au nouveau référentiel comptable, aurait été faite depuis le 13 janvier 2018.

##### Responsabilités de la Direction et du Conseil d'Administration relatives aux comptes annuels

Les comptes annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration le 02 mars 2018.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux règles et méthodes comptables éditées par le Plan comptable bancaire de l'Union monétaire Ouest Africaine (UMOA) ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation des comptes annuels exempts d'anomalie significative, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a

l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit et des comptes de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

### Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative, que celle-ci provienne de fraudes ou résulte d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des comptes annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du Commissaire aux comptes.

### Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

Nous avons également procédé, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi sur les sociétés commerciales.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de la Banque.

Par ailleurs, en application de l'article 716 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous signalons que nous n'avons pas relevé d'irrégularité ni d'inexactitude au cours de nos travaux.

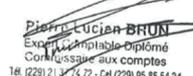
Les Associés responsables de la mission de Commissariat aux comptes au terme de laquelle le présent rapport est délivré sont Madame Ellen TOGNISSO ADJAHI et Monsieur Pierre Lucien BRUN.

Cotonou, le 15 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes



FIDUCIAIRE D'AFRIQUE  
N° d'inscription OECCA - BENIN : 016-SE  
Représenté par : Ellen TOGNISSO ADJAHI  
Expert Comptable diplômé



AUDIT FINANCES CONSEIL  
N° d'inscription OECCA - BENIN : 005-SE  
Représenté par : Pierre Lucien BRUN  
Expert Comptable diplômé

## ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de Commissariat aux comptes.

Dans le cadre de notre mission de Commissariat aux comptes, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

Nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et;
- aux obligations spécifiques édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt Economique, et par la loi n°2009-019 du 7 septembre 2009 portant réglementation bancaire.

En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la Direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes annexes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des Règlements N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA ;
- Nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes /SA;

- Nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la Direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers ;
- Nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- Nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- Nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la Direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- Nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalie significative provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- Nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable;
- Nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA;
- Relativement à l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt Economique :
  - Nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les Actionnaires est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
  - Nous avons l'obligation de contrôler les conventions réglementées conclues entre l'entité et l'un de ses dirigeants, directement ou indirectement, et d'en faire rapport à l'Assemblée Générale des Actionnaires ;
  - Nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes rele

vées lors de l'audit conformément à l'article 716 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt Economique;

- Nous devons signaler aussi au Ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation;
- Nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance ;
- Nous avons aussi l'obligation de faire une déclaration de soupçon à la Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière (CENTIF) des opérations de blanchiment que nous aurons relevé dans le cadre de l'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## 3. ETATS FINANCIERS

### a. BILAN

ACTIF	MONTANTS NETS (en millions de F CFA)	
	exercice N-1	exercice N
CAISSE	6.470	5.529
CREANCES INTERBANCAIRES	16.971	18.771
<b>A vue</b>	12.403	16.391
- Banques centrales	10.915	15.701
- Tresor public, CCP	0	0
- Autres établissements de crédit	1.488	690
<b>A terme</b>	4.568	2.380
CREANCES SUR LA CLIENTELE	231.577	218.402
Portefeuille d'effets commerciaux	732	14.658
- Crédits de campagne	0	0
- Crédits ordinaires	732	14.658
<b>Autres concours à la clientèle</b>	198.779	174.538
- Crédits de campagne	2.575	7.797
- Crédits ordinaires	196.204	166.741
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	32.066	29.206
Affacturage	0	0
TITRES DE PLACEMENT	60.604	69.743
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27	27
CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	672	294
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8.070	8.180
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0
AUTRES ACTIFS	5.422	5.463
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	1.796	4.653
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>331.609</b>	<b>331.062</b>

### 3 | RÉSULTATS ET PERFORMANCE

PASSIF	MONTANTS (en millions de F CFA)	
	exercice N-1	exercice N
DETTES INTERBANCAIRES	88.246	103.459
<b>A vue</b>	15.407	33.578
- Tresor public, CCP	0	0
- Autres établissements de crédit	15.407	33.578
<b>A terme</b>	72.839	69.881
DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	210.467	183.936
Comptes d'épargne a vue	13.234	13.018
Comptes d'épargne a terme	1.873	1.825
Bons de caisse	0	0
Autres dettes a vue	75.002	71.207
Autres dettes a terme	120.358	97.886
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	0	0
AUTRES PASSIFS	2.781	3.312
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	4.981	9.878
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	435	1.069
PROVISIONS REGLEMENTÉES	0	0
EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNÉS	3.200	3.200
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
FONDS AFFECTÉS	263	504
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	1.641	0
CAPITAL OU DOTATIONS	32.000	42.000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	0	0
RESERVES	156	156
ECARTS DE REEVALUATION	0	0
REPORT A NOUVEAU (+/-)	-1.655	-12.561
RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	-10.906	-3.891
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>331.609</b>	<b>331.062</b>

### 3 | RÉSULTATS ET PERFORMANCE

#### b. HORS BILAN

HORS BILAN	MONTANTS (en millions de F CFA)	
	exercice N-1	exercice N
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
En faveur d'établissements de credit	0	0
En faveur de la clientele	4.651	1.775
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
D'ordre d'établissements de credit	40	40
D'ordre de la clientele	52.540	68.828
ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
Recus d'établissements de credit	0	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
Recus d'établissements de credit	152	20.263
Recus de la clientele	114.229	183.023
ENGAGEMENTS SUR TITRES		0



### 3 | RÉSULTATS ET PERFORMANCE

#### c. COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES	MONTANTS (en millions de F CFA)	
	exercice N-1	exercice N
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	9.263	9.398
- Interets et charges assimilees sur dettes interbancaires	1.883	2.361
- Interets et charges assimilees sur dettes à l'égard de la clientele	7.174	6.849
- Interets et charges assimilees sur dettes representees par un titre	17	0
- Charges sur comptes bloques d'actionnaires ou d'associes et sur emprunts et titres emis	189	188
- Autres interets et charges assimilees	0	0
CHARGES SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0
COMMISSIONS	56	364
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	247	152
- Charges sur titres de placement	0	0
- Charges sur operations de change	81	88
- Charges sur operations de hors bilan	166	64
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	543	504
ACHATS DE MARCHANDISES	0	0
STOCKS VENDUS	0	0
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	0	0
FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION	10.376	11.409
- Frais de personnel	4.088	4.292
- Autres frais generaux	6.288	7.117
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	1.426	1.446
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN	11.606	8.575
EXCEDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	1.641	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	128	143
PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	2.016	24
IMPOT SUR LE BENEFICE	177	553
BENEFICE		
<b>TOTAL</b>	<b>37.479</b>	<b>32.568</b>

### 3 | RÉSULTATS ET PERFORMANCE

PRODUITS	MONTANTS (en millions de F CFA)	
	exercice N-1	exercice N
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	17.187	16.977
- Interets et produits assimilés sur créances interbancaires	5	47
- Interets et produits assimilés sur créances sur la clientèle	16.922	16.322
- Produits et profits sur prêts et titres subordonnés	0	0
- Interets et produits assimilés sur titres d'investissement	0	0
- Autres intérêts et produits assimilés	260	608
PRODUITS SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0
COMMISSIONS	3.619	3.890
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES	4.512	5.232
- Produits sur titres de placement	3.790	3.895
- Dividendes et produits assimilés	0	0
- Produits sur opérations de change	616	1.230
- Produits sur opérations de hors bilan	106	107
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	792	602
MARGES COMMERCIALES	0	0
VENTES DE MARCHANDISES	0	0
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	0	0
PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	166	171
REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	85	0
SOLDE EN BENEFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN	0	0
EXCEDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	0	1.641
PRODUITS EXCEPTIONNELS	206	52
PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	6	112
PERTE	10.906	3.891
<b>TOTAL</b>	<b>37.479</b>	<b>32.568</b>

# 4

## RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

1. Responsabilité sociale et environnementale.....	<b>26</b>
--	-----------

# 1. RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

## a. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET CONSOMMATION RESPONSABLE

### Reboisement de la forêt classée de Sèmè



Au cours de l'année 2017, quelques actions relatives au développement durable ont été menées par Société Générale Bénin.

A l'instar du groupe Société Générale, la filiale, pour marquer son engagement social et environnemental, a mobilisé son personnel autour d'une campagne de reboisement en appui aux autorités de la Direction des Eaux, Chasses et Forêts sur le thème de la journée de l'arbre 2017 « **Arbre, énergie et économie verte** ».



# 5

## CONTACTS ET RÉSEAU D'AGENCES DE LA BANQUE

1. Réseau d'agences.....	<b>28</b>
--------------------------	-----------

## 5 | CONTACTS ET RÉSEAU D'AGENCES DE LA BANQUE

### 1- Réseau de 16 agences et leur localisation

#### Siège social – Agence Principale

Lot 4153, Avenue Clozel, Placodji-Kpodji, COTONOU  
Tél : + (229) 21 60 03 60 – 21 60 03 59  
Fax : + (229) 21 31 82 95

#### Agence Ganhi

Immeuble SONAEC, Avenue Clozel, COTONOU  
Tél : + (229) 21 60 03 96

#### Agence St Michel

Lot 155, Gbedomidji, Bd St Michel, COTONOU  
Tél : + (229) 21 60 03 80

#### Agence Etoile Rouge

Carré 2072C, Place de l'Etoile Rouge, COTONOU  
(immeuble radio Star)  
Tél : + (229) 21 60 04 06

#### Agence Dantokpa

Carré 152 F, Dantokpa, COTONOU  
Tél : + (229) 21 60 03 90

#### Agence Bulgarie

Carré 618, 811 avenue Dorothée Lima, Place Bulgarie, COTONOU  
Tél : + (229) 21 31 83 00

#### Agence Sènadé

Lot 366, Quartier Sènadé, COTONOU  
Tél : + (229) 21 60 04 01

#### Agence Cadjèhoun

Lot 1151 - Quartier Cadjèhoun, COTONOU  
Immeuble Festival des galces  
Tél : + (229) 21 60 04 60

#### Agence Dèkoungré (Abomey-Calavi)

Route Inter Etat n° 1 Carré 13 J  
Quartier N'vènoumèdé (Godomey)  
Tél : + (229) 21 60 04 12  
Fax : + (229) 21 31 82 95

#### Agence Calavi Togoudo

Immeuble Pâtisserie la Corniche - Carrefour IITA  
(Abomey-Calavi)  
Tél : + (229) 21 60 04 19

#### Agence Stade de l'Amitié

Immeuble FINADEV - Angle Stade de l'Amitié  
COTONOU  
Tél : + (229) 21 60 04 20

#### Agence Fidjrossè

Avenue de la Francophonie Parcelles 12 et 13 lot 1768  
COTONOU Tél : + (229) 21 60 04 45

#### Agence PORTO-NOVO

Boulevard extérieur, rue 40, Catchi, PORTO NOVO  
Tél : + (229) 20 22 70 50 / 20 22 70 48  
Fax : + (229) 20 22 70 49

#### Agence BOHICON

Quartier Gancon-Ponsa, Route d'Abomey,  
Maison AGBO - BOHICON  
Tel : + (229) 22 51 00 75

#### Agence PARAKOU

Rue de la Préfecture - PARAKOU  
Tél : + (229) 23 61 18 50

#### Agence NATITINGOU (ouverture : 21 août 2017)

Quartier Kantaborifa à l'intérieur de l'évêché  
Tél. : 21 60 05 00 - 97 75 87 87

### 2- Horaires d'ouverture de nos agences

- Toutes nos agences  
Du lundi au vendredi de 08h à 17h  
Samedi de 09h à 13h
- Sauf l'agence Stade de l'amitié Mathieu KERÉKOU  
Du lundi au vendredi 10h à 13h - 14h 30 à 19h  
Samedi de 09h à 13h

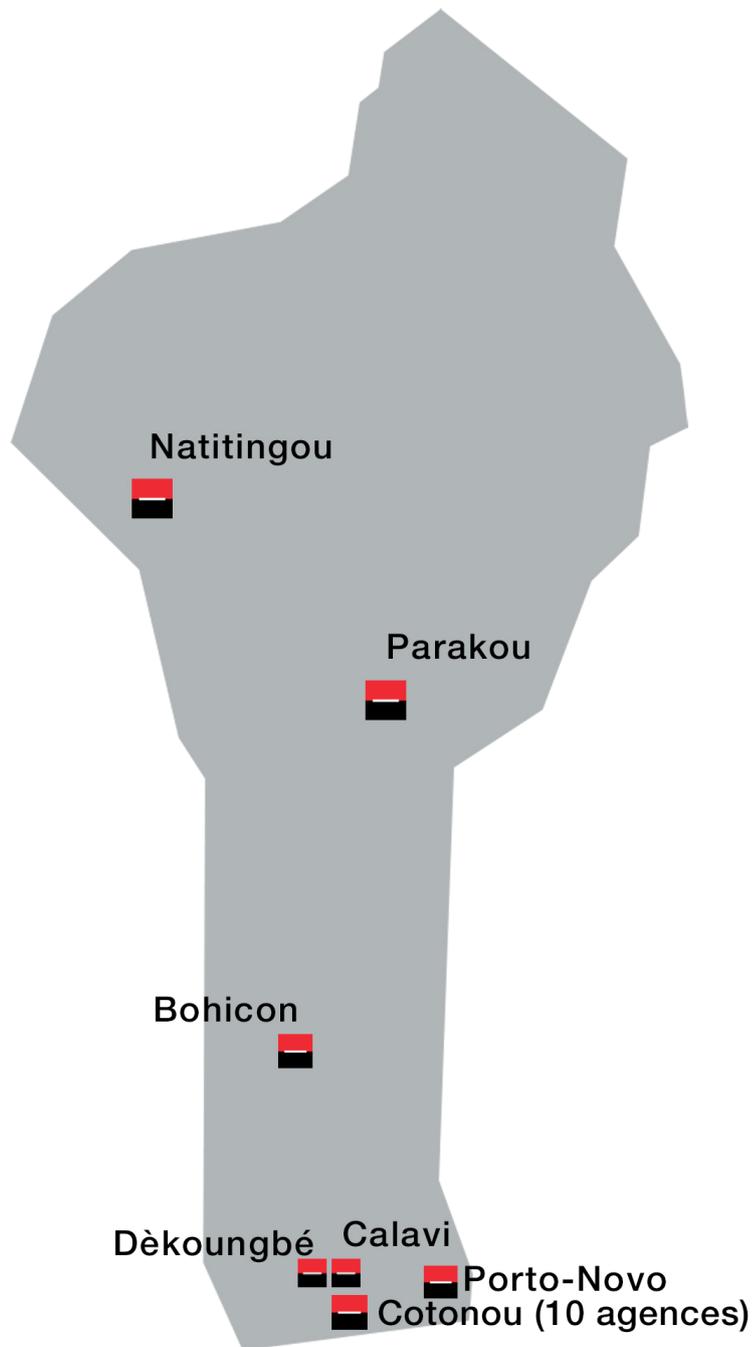
## SUCCURSALE SOCIETE GENERALE TOGO

Angle Avenue de la Libération et Boulevard des Armées  
01 BP 5012 Tél. : (228) 22 53 75 00 - Fax : (228) 22 53 75 01  
NIF : 142071R

## 5 | CONTACTS ET RÉSEAU D'AGENCES DE LA BANQUE

### 28 DAB

dont Hotel NOVOTEL – BENIN MARINA HOTEL – AZALAI Hotel de la Plage – Hypermarché EREVAN – EKPE (A côté Agence FINADEV) – SEME KRAKE (Frontière Immeuble PRODA) - BENIN PETRO (au carrefour Cica Toyota).



Légende :

 Agence



**NOUVELLE AGENCE VIP CADJEHOUN**



**NOUVELLE AGENCE NATITINGOU**





SOCIETE GENERALE BENIN,  
Avenue Clozel 01 BP 585 Cotonou - Bénin  
Tél. : (229) 21 31 99 92 Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
au capital de 42 000 000 000 Francs CFA RC : RB/COT/07/B 2058 -  
CIB : BJ104 N° IFU : 3200700065718 INSAE : 2956511186002  
[www.societegenerale.bj](http://www.societegenerale.bj) - [banque.sgb@socgen.com](mailto:banque.sgb@socgen.com)

